



LE CONSEIL RHÉNAN
DER OBERRHEINRAT

Séance plénière
Plenarversammlung

Procès-verbal de la 1ère Séance plénière 2024

vendredi 14 juin 2024 | 10h00-12h15

Kurbrunnenanlage, Habich-Dietschy-Strasse 14, 4310 Rheinfelden, Suisse

Ordre du jour

1. OUVERTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR	3
2. MOT D'ACCUEIL	3
3. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 01/12/2023	4
4. ÉCHANGE SUR LES PRISES DE POSITION REÇUES	4
5. TRAVAUX DU BUREAU	4
6. TRAVAUX DES COMMISSIONS	5
7. ÉLECTION PARTIELLE DU BUREAU 2024	9
8. INTERVENTION : RELATIONS SUISSE-UE	9
9. INTERVENTION : QUEL SOUTIEN DE LA CONFEDERATION POUR LA COOPERATION DANS LA REGION DES TROIS PAYS ?	10

Présent

Bureau

Matthias ACKERMANN, Daniel ADRIAN, Béa BIEBER, Sabine HARTMANN-MÜLLER, Hanno HURTH, Andrea Elisabeth KNELLWOLF, Florian MAIER, Bernd METTENLEITER, Niggi Daniel RECHSTEINER, Pascale SCHMIDIGER, Dr. Christoph SCHNAUDIGEL, Brigitte TORLOTING

Membres et représentations

Dr. Christian ANTE, Fabienne BEAUVAIS, Hans-Peter BEHRENS, Anita BIEDERT, Roger BOERLIN, Marion DAMMANN, Dr. Christian DUSCH, Melanie EBERHARD, Kuno GASSER, Sarah HAGMANN, Martin HORN, Evelyne ISINGER, Alfons KAUFMANN, Theo KAUTZMANN, Rüdiger KLOS, Sven KOCH, Heinz LERF, Bettina LISBACH, Stephan MÜLLER, Niklas NÜSSLE, Reinhold PIX, Gabi ROLLAND, Emil SÄNZE, Claus-René SCHICK, Michèle SENGELEN CHIODETTI, Francine STETTLER, Eric STRAUMANN, Felix WEHRLI, Christèle WILLER

Intervenants

Markus DIETH, Dieter EGLI, Eva HERZOG, Sonja HÜRLIMANN

Administration

Gilles CHOMAT, Manuel GEIST, Christian KLEINERT, Marton KRASZNAI, Svea SEMERÁK, Merle SIEGMUND

Invités

Yann BOURQUARD, Josha FREY, Mira GÜNTER, Edi STRUB, Georg WALTER

Excusé(e)

Membres et représentations

Jeanne BARSEGHIAN, Marcel BAUER, Dr. Alexander BECKER, Géraldine BEUCHAT, Andrea BOGNER-UNDEN, Dr. Fritz BRECHTEL, Sebastian CUNY, Vincent DEBES, Christian DEBEVE, Silke EISFELD, Thorsten ERNY, Daniela EVERS, Alena FINK-TRAUSCHEL, Christian GEHRING, Cécile GERMAIN-ECUER, Catherine GRAEF-ECKERT, Peter HARTMANN, Thomas HENTSCHEL, Jonathan HERRY, Jean-Louis HOERLE, Jonas HOFFMANN, Klaus HOHER, Marianne HORNY-GONIER, Fabian JORDAN, Dr. Christian JUNG, Claude KERN, Catherine KERN, Dr. Martin KISTLER, Brigitte KLINKERT, Cornelia von LOGA, Michèle LUTZ, Delphine MANN, Thomas MARWEIN, Ansgar MAYR, Franco MAZZI, Dr Frank MENTRUP, Laurence MULLER-BRONN, Marc MUNCK, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Dr Michael PREUSCH, Nawel RAFIK-ELMRINI, Dr. Katrin REHAK-NITSCHKE, Christof REICHERT, Nikolai REITH, René RICHERT, Christelle RITZ, Gabrielle ROSNER-BLOCH, Nadyne SAINT-CAST, Frank SCHERER, Christian SCHMID, Alexander SCHOCH, Dr. Albrecht SCHÜTTE, Dietmar SPÄTH, Willi STÄCHELE, Claude STURNI, Emmanuelle SUAREZ, Pascal TSCHAEN, Marie-France VALLAT, Jonas WEBER, Christian ZIMMERMANN

1. Ouverture et approbation de l'ordre du jour

Béa BIEBER salue les personnes présentes et en particulier Dieter EGLI, *Landstatthalter* du canton d'Argovie, Dr. Markus DIETH, président de la Conférence des gouvernements cantonaux, Eva HERZOG, présidente du Conseil des états suisse et Sonja HÜRLIMANN, ambassadrice du Département fédéral des affaires étrangères.

Elle évoque le week-end de votation du 09/06/2024, au cours duquel la population suisse a voté en faveur de la loi sur l'électricité. De son point de vue, il s'agit d'un signal positif en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables.

Un hommage a ensuite été rendu à Guy Dominique KENNEL, ancien membre du Conseil Rhénan, du Sénat français pour le département du Bas-Rhin et du Conseil régional de la Région Grand Est, décédé le 29 avril 2024. Une minute de silence a été tenue.

En soulignant le calendrier serré, elle présente ensuite l'ordre du jour et demande s'il y a des objections.

L'ordre du jour est adopté sans opposition ni abstention.

2. Mot d'accueil

Béa BIEBER donne la parole à Dieter EGLI.

Dieter EGLI salue toutes les personnes présentes au nom du Conseil d'Etat argovien. Il souligne le lien entre le canton d'Argovie et l'histoire européenne et rappelle la fondation du canton par Napoléon Bonaparte. Il souligne la solidarité culturelle et économique entre l'Allemagne, la France et la Suisse, notamment dans les cantons frontaliers, qui existait déjà avant la Première Guerre mondiale et qui s'est à nouveau intensifiée après la Seconde Guerre mondiale. Dans la région des trois pays, cette solidarité, mais aussi l'échange entre les trois pays, sont importants au quotidien. Faciliter ces échanges est l'objectif de toutes les instances de la région du Rhin supérieur et il s'engage également dans son travail pour des solutions pragmatiques par-delà les frontières. Il remercie de l'invitation et souhaite un bon déroulement de la réunion.

Béa BIEBER remercie Dieter EGLI et donne la parole au Dr. Markus DIETH.

Dr. Markus DIETH souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes au nom de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Il souligne l'importance des cantons pour la Suisse, celle des villes et des communes pour les cantons et attire l'attention sur la pertinence de la Confédération, des cantons et des villes ou communes en ce qui concerne l'Europe. Les effets de la politique européenne se font particulièrement sentir dans la région des trois pays. Il n'est donc pas possible de faire abstraction de l'Europe et les interdépendances étroites sont importantes. La Suisse profite du marché intérieur, c'est pourquoi des relations réglementées avec l'UE sont d'une importance décisive. Au sein de la CdC, il s'occupe quotidiennement des négociations en cours entre l'UE et la Suisse et se réjouit de la compréhension pour une solution politiquement équilibrée et réalisable, qui est déjà pratiquée dans les régions frontalières. Il remercie les membres pour leur engagement et leur souhaite une séance fructueuse.

Béa BIEBER remercie le Dr. Markus DIETH. Elle salue le fait que la demande du Conseil Rhénan pour la reprise des négociations soit mise en œuvre.

3. Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 01/12/2023

Béa BIEBER renvoie au projet de procès-verbal figurant dans les documents de séance et demande s'il y a des remarques ou des demandes de modification. Aucune objection n'étant formulée par les membres, elle ouvre le vote à main levée.

Le procès-verbal de la Séance plénière du 01/12/2023 est adopté sans voix contre ni abstention.

4. Échange sur les prises de position reçues

Béa BIEBER informe de la réception de douze prises de position (quatre suisses, deux françaises, cinq allemandes, une de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin) sur les résolutions du 01/12/2023. Les prises de position ainsi qu'un résumé de celles-ci se trouvent en annexe. Elle donne la parole aux présidents des commissions pour une prise de position.

Florian MAIER renvoie à la résolution sur la couverture médiatique transfrontalière et informe les membres de la proposition de nommer l'émission « Dreiland aktuell » de la SWR pour le prix franco-allemand du journalisme.

Béa BIEBER rapporte que les résolutions ont été globalement bien accueillies. En outre, il a souvent été fait référence à des projets et stratégies déjà existants qui soutiennent les objectifs visés. Elle poursuit en expliquant que du côté suisse, on échange actuellement avec différents acteurs à Berne qui connaissent la situation particulière de la région des trois pays et qui peuvent s'engager pour les besoins de cette région à Berne. Elle se réjouit de l'intervention de la présidente du Conseil des Etats, Eva HERZOG, qui aura lieu plus tard dans la journée.

5. Travaux du bureau

Béa BIEBER rend compte de la réunion de lancement de sa présidence le 26 janvier 2024, qui a été l'occasion, dans le cadre d'un atelier sur le développement durable, de thématiser les enjeux pour la région des trois pays et de hiérarchiser les priorités de la présidence. La présence de Sylvia FELDER (Présidente du *Regierungspräsidium* Karlsruhe et de la Conférence du Rhin Supérieur) et de Frédéric BIERRY (Président de la Collectivité européenne d'Alsace et porte-parole du Pilier Politique de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur) souligne l'importance de la coordination commune des enjeux de la région, c'est pourquoi elle se félicite de cette méthode de travail en ateliers et se prononce pour que de telles rencontres communes aient lieu à l'avenir une fois par an.

Elle donne ensuite un aperçu de la suite du travail du bureau. Le thème de l'éducation est au premier plan, le paysage de l'éducation dans la région des trois pays est une priorité importante. Avec un exposé de Liliane REGITZ, directrice du *Trägerverein für Schüler-, Jugend- und Kinderkultur Rheinfelden*, le bureau s'est penché sur des approches innovantes de mise en réseau des acteurs scolaires et extrascolaires dans le domaine de l'éducation, qui pourraient éventuellement être transposables à l'ensemble de la région du Rhin supérieur. Elle fait part de son échange avec Silvia FELDER, une visite de Béa BIEBER a eu lieu à Baden-Baden. Elle ajoute que Silvia FELDER viendra en septembre en Argovie pour une visite réciproque et qu'elles visiteront ensemble des startups innovantes et le centre high-tech en Argovie. Elle souhaite faire remarquer que l'échange avec la RMT est malheureusement un

peu plus difficile, car c'est surtout la recherche de dates à trois qui pose problème.

Elle poursuit avec les projets de résolution. Ceux-ci tournent essentiellement autour du fait de saluer les projets de l'UE, d'encourager leur mise en œuvre et de thématiser les conséquences pour la Suisse.

Projet de résolution ECBM 2.0

La proposition d'un « mécanisme visant à surmonter les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier » représente une nouvelle tentative de la Commission européenne pour un « mécanisme transfrontalier européen ». L'objectif serait de réduire les obstacles juridiques dans les régions frontalières intra-européennes en permettant d'étendre ponctuellement le droit national au pays voisin. Le Conseil Rhénan avait dernièrement adopté une résolution sur ce sujet en 2021, dans laquelle il demandait la reprise des négociations pour un tel mécanisme. Dans ce sens, la présente proposition de règlement de l'UE peut également être considérée comme un succès du Conseil Rhénan.

Elle donne à l'assemblée la possibilité de s'exprimer sur le projet de résolution. Elle soumet ensuite le projet de résolution au vote à main levée.

Le projet de résolution « Soutien à la proposition modifiée de mécanisme européen visant à surmonter les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier » est adopté sans voix contre ni abstention.

Projet de résolution : Associations transfrontalières européennes

La proposition de directive de la Commission européenne visant à créer une forme juridique transfrontalière à l'échelle européenne pour les associations à but non lucratif qui exercent des activités transfrontalières doit être saluée. Cette forme juridique est essentielle, notamment pour l'organisation de la société civile. La proposition offre la possibilité d'obtenir des améliorations concrètes pour les associations dans les espaces de vie transfrontaliers.

Ce projet de résolution est également mis au vote à main levée après la possibilité de commentaires de la part de l'assemblée.

Le projet de résolution « Soutien à la proposition de création d'une forme juridique pour les associations transfrontalières européennes » est adopté sans voix contre ni abstention.

6. Travaux des commissions

Béa BIEBER donne la parole aux présidences respectives des commissions pour un rapport et une discussion sur les projets de résolutions présentés.

1. Commission « Economie - Marché du travail - Santé »

Andrea E. KNELLWOLF fait un rapport sur la réunion de la commission du 18/03/2024 à Bâle. L'ordre du jour comprenait les thèmes suivants : Coopération des services de secours, Préparation du Rhin supérieur aux situations de crise transfrontalières, Obstacles économiques dans le Rhin supérieur, Coopération avec les groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur. Elle déduit des prises de position sur les résolutions de décembre 2023 concernant le thème de la cybersécurité qu'il n'existe pas encore d'approche coordonnée dans la région des trois pays. Par conséquent, ce thème restera à

l'ordre du jour de la Commission.

A l'issue de la réunion, le bureau propose le projet de résolution « Exploiter davantage les chances de la coopération rhénane des services de secours dans la région du Rhin supérieur ». Celui-ci contient en substance les revendications suivantes :

- de prendre en charge les transports secondaires transfrontaliers après les interventions des services de secours
- Appliquer le principe de « l'hôpital disponible le plus proche » dans le cadre du fonctionnement normal national
- mettre à disposition des ressources financières pour couvrir les besoins supplémentaires (notamment formation, concertation, partage des connaissances)
- Faire avancer l'accord sur les services de secours BW/NWCH et FR/NWCH
- faire avancer l'accord-cadre national sur la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé DE/CH

Elle remercie TRISAN pour sa participation et informe de la pérennisation de TRISAN. Enfin, elle recommande d'approuver le projet de résolution susmentionné.

Béa BIEBER la remercie pour son intervention et donne la parole à l'assemblée pour des remarques.

Martin HORN salue le projet de résolution et parle de la pratique. Le centre de secours actuellement en construction à Fribourg réunira les différentes forces professionnelles et bénévoles sous un même toit. La ville s'est longtemps efforcée d'obtenir des subventions du Land et n'a finalement obtenu que 1,6 % du Land de Bade-Wurtemberg. Comme ces unités interviennent justement lors de missions transfrontalières, il est nécessaire d'intensifier la coopération avec les services compétents à l'étranger, ce qui inclut également le thème des subventions. Il salue le projet de résolution et suggère de mieux soutenir les projets pilotes.

Béa BIEBER est d'accord avec Martin HORN sur l'importance de ce sujet et l'intégrera dans le travail du comité. Elle accorde également de l'importance au thème des projets pilotes dans l'optique de la durabilité et du sauvetage fluvial. Le projet de résolution est ensuite soumis au vote à main levée.

Le projet de résolution « Exploiter davantage les chances de la coopération rhénane des services de secours dans la région du Rhin supérieur » est adopté sans voix contre ni abstention.

2. Commission « Transport - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe »

Dr. Christoph SCHNAUDIGEL présente les sujets la dernière réunion du 15/03/2024 à Fribourg, qui s'est surtout penchée sur le thème des liaisons ferroviaires et en particulier de la *Rheintalbahn*. Selon lui, l'Allemagne est toujours en retard sur la Suisse en ce qui concerne le développement de l'infrastructure. Un autre thème abordé a été la protection contre les catastrophes, en complément des autres commissions. Un projet de résolution a été élaboré à ce sujet, qui met également en évidence l'étroite collaboration avec la Conférence du Rhin supérieur et aborde le thème d'un centre de situation trinational (similaire au centre de coordination des mesures d'urgence au niveau européen). Selon lui, un tel centre serait particulièrement important au regard du défi commun que représente la protection contre les inondations dans la région du Rhin supérieur. Il attire l'attention sur la possibilité de recourir à des subventions par le biais du programme INTERREG. La plateforme

trinationale déjà existante créée par la CRS (par exemple pour l'échange de téléphones satellites) est une première étape importante pour une concertation ultérieure en matière de plans de crise et d'action. Il approuve le projet de résolution présenté.

La résolution « Faire avancer durablement la préparation transfrontalière du Rhin supérieur aux situations de crise » contient en substance les revendications suivantes :

- Appréciation des progrès réalisés, mais besoins non satisfaits
- Demande à la Conférence du Rhin supérieur ou aux administrations intérieures compétentes, reliées par la Commission intergouvernementale trinationale, de réexaminer la création d'un centre de coordination des mesures d'urgence dans la région du Rhin supérieur.

Béa BIEBER souligne la pertinence de ce sujet et, après avoir donné la possibilité de faire d'autres commentaires, soumet la résolution au vote à main levée.

Le projet de résolution « Faire avancer durablement la préparation transfrontalière du Rhin supérieur aux situations de crise » est adopté sans voix contre ni abstention.

3. Commission « Agriculture - Environnement - Climat – Énergie »

Daniel ADRIAN se réjouit des prises de position sur la résolution « Sauver, adapter et préserver la forêt du Rhin supérieur pour la rendre plus résiliente » de 2023. Il résume les prises de position reçues. Le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg a salué la résolution. Celui-ci avait adopté en 2019 le plan d'urgence pour la forêt et travaille depuis 2020 sur la « stratégie forestière 2050 ». Le Land soutient financièrement les propriétaires forestiers et coopère de manière transfrontalière avec des experts forestiers de Rhénanie-Palatinat, de Suisse et de France. Thomas GEBHART, député, a souligné dans sa prise de position l'importance de la forêt pour la protection du climat et d'une gestion durable de celle-ci. Le gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat a également appuyé son soutien et a mis en avant les réserves forestières naturelles qui seront désignées en 2023. Il a en outre suggéré de tenir compte des droits des propriétaires lors des inventaires. La Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest a pris connaissance de la résolution et a souligné l'importance de la régénération naturelle et de la gestion durable des forêts. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'est également montré favorable à la résolution. La Région Grand Est a également approuvé la résolution, a soutenu l'adaptation des forêts au changement climatique et a souligné l'importance de la coopération transfrontalière. Daniel ADRIAN estime que la résolution est un succès, notamment parce qu'elle a permis de sensibiliser le public au thème abordé.

En ce qui concerne la résolution actuelle « Préparer le Rhin supérieur à l'augmentation rapide des risques climatiques », il remercie Marton KRASZNAI pour son travail. Il indique qu'ils ont pu intégrer les demandes de modifications, notamment celles de l'*Ortenaukreis*. Il s'agit de prendre en compte les risques liés au changement climatique. Les points suivants résument la résolution :

- Réaffirmer la demande déjà existante d'accélérer et d'intensifier le développement des énergies renouvelables dans la région du Rhin supérieur - notamment dans la perspective de l'actualisation de la stratégie climatique et énergétique de la RMT.
- Le niveau communal doit être sensibilisé, notamment par le biais d'une cartographie des zones à risque, aux effets possibles des phénomènes météorologiques extrêmes, afin que les mesures de protection nécessaires puissent être prises de manière préventive.

Il souligne le rôle crucial de la résilience et de la coopération transfrontalière. En ce qui concerne le stockage de l'énergie, il se prononce en faveur d'une continuité du travail déjà effectué. Parallèlement, il souligne la nécessité d'intensifier la recherche sur l'énergie photovoltaïque, la géothermie et l'hydrogène.

Enfin, il se prononce en faveur d'une coopération renforcée dans le domaine de la protection civile. Les inondations dans la vallée de l'Ahr en 2021 ont montré les graves conséquences que peuvent avoir les catastrophes naturelles et combien la prévention de tels événements est essentielle. Il salue l'intervention de Martin HORN.

Béa BIEBER réaffirme l'importance du sujet et renvoie à la version actuelle de la résolution avec les adaptations intégrées. Elle donne la parole aux personnes présentes pour des commentaires.

Dr. Christoph SCHNAUDIGEL propose que le Conseil Rhénan se penche sur la stratégie hydrogène de l'État fédéral et des pays voisins. Il recommande d'inscrire ce thème, à son avis trinational, à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière.

Daniel ADRIAN est d'accord avec le Dr. Christoph SCHNAUDIGEL.

Concernant l'inquiétude mentionnée dans la résolution au sujet du niveau de la nappe phréatique, **Rüdiger KLOS** indique qu'il ne voit actuellement aucune raison de s'inquiéter au regard du monitoring du Land de Bade-Wurtemberg. **Béa BIEBER** et **Daniel ADRIAN** soulignent le caractère à long terme du sujet et la situation tendue dans l'ensemble de la région du Rhin supérieur, qui nécessite une réaction commune.

Béa BIEBER soumet le projet de résolution au vote à main levée.

Le projet de résolution « Préparer le Rhin supérieur à l'augmentation rapide des risques climatiques » est adopté avec une abstention.

4. Commission « Culture - Jeunesse - Éducation – Sport »

Florian MAIER indique que la Commission s'est penchée sur le thème du chômage des jeunes. Ce thème a également été abordé lors d'une réunion commune avec le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) le 22 avril 2024 à Mayence. Le chômage des jeunes varie considérablement d'une région à l'autre, mais il augmente partout. Il manque une base de données transfrontalière cohérente et complète. Il salue les bases de données suisses, mais souligne que le financement doit continuer à être assuré. En outre, les projets existants, tels que l'École de la 2^e Chance en France, doivent continuer à être soutenus. Il présente ensuite le projet de résolution « Soutien des jeunes à l'interface entre la fin de scolarité et l'intégration sur le marché du travail ». Les principales revendications sont les suivantes :

- Créer une base de données aussi complète et comparable que possible pour la recherche sur les causes du décrochage scolaire et du chômage des jeunes.
- Ratification rapide de l'accord intergouvernemental franco-allemand sur l'apprentissage transfrontalier
- Renforcer les mesures transfrontalières existantes et les financer de manière fiable

Béa BIEBER accorde une grande importance à cette résolution au regard des thèmes clés de l'éducation et du chômage des jeunes de son année de présidence. En l'absence d'autres remarques, elle soumet le projet au vote à main levée.

Le projet de résolution « Soutien des jeunes à l'interface entre l'école et l'intégration professionnelle » est adopté sans voix contre ni abstention.

5. Commission du règlement intérieur

Béa BIEBER informe qu'à l'initiative du bureau, la commission du règlement intérieur s'est penchée sur les sujets suivants : La dénomination de la Commission « Transports - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe » (article 13) devrait être modifiée de manière à remplacer le terme « Entraide en cas de catastrophe » par les termes « Protection et développement de la population ». En outre, la Commission du règlement recommande d'intégrer formellement dans le règlement intérieur la règle informelle existante, selon laquelle les délégations ont la possibilité de désigner des membres suppléants. Cette disposition devrait être introduite dans un nouvel article 22a.

Avant d'ouvrir le vote à main levée, elle rappelle la majorité des deux tiers requise pour la modification du règlement intérieur.

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées sans opposition.

7. Élection partielle du bureau 2024

Béa BIEBER rappelle la vacance au sein du Bureau, suite au départ de Josha FREY du Landtag Bade-Wurtemberg au 31/12/2023. Lors de sa réunion du 15/05/2024, la délégation du Bade-Wurtemberg au Conseil Rhénan a élu le député Bernd METTENLEITER comme nouveau président de la délégation. Celui-ci va maintenant être proposé pour une élection partielle au bureau 2024. Conformément au principe de rotation de la Présidence du Conseil Rhénan, il est candidat à la 1ère vice-présidence. Elle donne la parole à Bernd METTENLEITER pour la présentation.

Bernd METTENLEITER remercie Béa BIEBER et parle de temps mouvementés en vue des élections au Parlement européen et de la situation tendue des inondations dans certaines parties de la région du Rhin supérieur. Cette dernière et la société sont confrontées à des défis. La coopération transfrontalière est ici d'une grande importance, ce qui rend le travail du Conseil rhénan d'autant plus important. Il présente ensuite son parcours.

Béa BIEBER ouvre le vote à main levée.

Bernd METTENLEITER est élu à l'unanimité au bureau.

Béa BIEBER félicite Bernd METTENLEITER pour son élection. Celui-ci la remercie et accepte l'élection.

8. Intervention : Relations Suisse-UE

L'intervention initialement prévue comme point 9 de l'ordre du jour est avancée en raison d'un traitement anticipé des points précédents.

Béa BIEBER souligne l'importance de bonnes relations entre la Suisse et l'UE, en particulier dans la région des trois pays. Elle se réjouit de donner la parole à Sonja HÜRLIMANN, ambassadrice auprès de la commission gouvernementale franco-germano-suisse et du Département fédéral des affaires étrangères, pour une contribution à ces relations importantes.

Sonja HÜRLIMANN remercie et donne un aperçu des relations entre la Suisse et l'UE. Dans la première

partie, elle aborde le rôle de la Suisse dans l'UE et dans le monde. Outre l'importante dimension européenne, une perspective globale est également importante pour la Suisse. Elle renvoie à la stratégie de politique étrangère 2024-27 de la Suisse, dans laquelle il est constaté que le monde évolue dans une direction moins globale, moins occidentale et moins démocratique. Des relations stables avec les voisins sont donc importantes. Elle souligne les liens étroits entre la Suisse et l'UE. La Suisse est le quatrième partenaire commercial de l'UE pour les biens et même le troisième pour les services. La Suisse serait en outre le troisième investisseur dans l'UE. 50 % des exportations de la Suisse sont destinées à l'UE. En contrepartie, 69 % du volume commercial de la Suisse est couvert par des importations en provenance de l'UE. Les régions frontalières de la Suisse seraient même parfois ses principaux partenaires commerciaux. L'industrie chimique et pharmaceutique y joue un rôle important.

Outre les relations commerciales importantes, les relations interpersonnelles revêtent également une grande importance pour la Confédération et les cantons. C'est pourquoi le Conseil fédéral aspire à développer les relations réglementées avec l'UE, notamment dans les domaines de l'électricité et de la sécurité, ainsi que dans le domaine de la formation et de la recherche avec Horizon Europe et Erasmus+. Des éléments institutionnels, l'accord sur les aides d'État et le secteur des transports jouent également un rôle.

Dans la deuxième partie de sa présentation, elle aborde l'état des négociations entre la Suisse et l'UE. Les négociations se déroulent de manière intensive avec plus de 50 cycles de négociations auxquels participent différents départements. Le 08/03/2024, les négociations ont été officiellement ouvertes. Après l'adoption du mandat de négociation de l'UE, les négociations ont pu commencer. Les négociations se concentrent notamment sur les thèmes de la protection des salaires, de l'électricité et des transports terrestres. L'objectif politique serait de conclure les négociations aussi rapidement que possible, mais en prenant aussi le temps nécessaire, idéalement d'ici la fin de l'année 2024. Une fois les négociations terminées, le Conseil fédéral prendra d'abord connaissance des résultats, puis une consultation sera organisée et enfin un courrier sera rédigé à l'attention du Parlement. En cas de référendum, elle s'attend à une votation populaire. Cela montre bien qu'une large concertation a lieu au sein de la Suisse.

Elle conclut en remerciant de l'invitation.

Béa BIEBER la remercie pour son exposé et souligne l'importance d'une coopération constructive avec l'UE. Dans la région des trois pays, on constate qu'une coopération commune et une approche commune des solutions sont particulièrement importantes.

9. Intervention : Quel soutien de la Confédération pour la coopération dans la région des Trois Pays ?

Après une courte pause, le programme de l'assemblée reprend et **Béa BIEBER** accueille la présidente du Conseil des Etats, Dr. Eva HERZOG.

Dr. Eva HERZOG salue toutes les personnes présentes et les remercie de leur invitation. Elle commence son exposé par les mots suivants : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, coopérer est un succès ». Cette devise s'applique tout particulièrement à la région du Rhin supérieur, car la coopération transfrontalière est plus importante que jamais dans un monde où les conflits se multiplient. Le Rhin supérieur montre comment les défis peuvent être résolus ensemble. L'étroite interconnexion dans tous les domaines de la vie est une réalité vécue dans les régions frontalières et

en particulier dans la région des trois pays. En tant que moteur de cette coopération, le Conseil Rhéna s'engage pour la suppression des obstacles bureaucratiques et pour la coopération transfrontalière.

Dans son travail, elle s'engage pour que la Suisse ne soit pas perçue comme une île. L'histoire de la Suisse est indissociable de celle de l'UE. Ce lien se manifeste également dans la politique des transports, qu'il s'agisse de la navigation de marchandises ou du transfert sur le rail. D'importants flux de trafic transfrontaliers sur la route, le rail et l'eau près de Bâle l'illustrent. Elle souligne que des slogans comme « My country first » mènent à une impasse et servent de couverture au populisme. Selon elle, cette approche du « chacun contre tous » est préjudiciable à toutes les parties concernées. Le slogan « Travailler ensemble, pas les uns contre les autres » devrait le remplacer. Les grands défis de notre époque, tels que la mondialisation, la numérisation, le changement climatique ou la migration, ont une portée mondiale et ne connaissent pas de frontières. Ils concernent tout le monde, c'est pourquoi une action commune est indispensable. La Suisse a besoin de relations réglementées avec l'Europe. Il faut une volonté commune. Elle salue donc le résultat des entretiens exploratoires. Elle accorde une grande importance aux régions frontalières, car les expériences vécues et le discours qui en découle doivent être portés au niveau national.

Elle remercie le Conseil Rhéna pour son travail de fond ainsi que pour avoir fait avancer la coopération transfrontalière. Elle le remercie pour son engagement de près de 30 ans et pour les progrès réalisés dans la région et lui souhaite le meilleur pour les années à venir.

Béa BIEBER la remercie pour sa contribution et pour son soutien en ce qui concerne les demandes du Conseil Rhéna à Berne.

10. Résumé de la matinée

Ce point de l'ordre du jour est supprimé. **Béa BIEBER** excuse Andreas MEIER.

11. Questions diverses

Béa BIEBER aimerait tout d'abord présenter le jeu des trois pays plus en détail sous ce point de l'ordre du jour. Elle donne la parole à Frank GRIMBERG, enseignant à la FHNW et co-développeur du jeu.

Frank GRIMBERG présente le concept derrière le jeu. Le jeu accompagne l'homme depuis son enfance. Il faut y recourir aussi plus tard dans une vie, car le jeu permet de mieux comprendre des thèmes complexes, conformément à l'approche du « serious gaming ». Le jeu a été développé dans le cadre de la Spring School de la Regio Basiliensis 2024. Il a déjà été testé à l'école de district *Unteres Fricktal* à Rheinfelden (CH) et au lycée de Rheinfelden (DE) et serait bien accueilli par les élèves. Il invite à développer le jeu ensemble et à le proposer dans toutes les écoles (primaires et secondaires).

Un court-métrage sur les phases de test du jeu sera ensuite projeté.

Béa BIEBER informe que le but du jeu est de promouvoir la compréhension mutuelle de la région des trois pays et de trouver ensemble des solutions aux défis. Son objectif personnel est d'en faire un projet durable de sa présidence, d'en assurer le financement et de le mettre à disposition de toutes les écoles intéressées des Trois Pays. Le jeu doit encore être testé en France. Elle suggère d'y jouer lors d'une colonie de vacances trinationale.

Ensuite, **Béa BIEBER** fait un rapport sur le changement au sein du secrétariat permanent du Conseil Rhéna. Elle rappelle que les membres ont été informés du départ de Christian KLEINERT du secrétariat permanent fin avril 2024. Elle regrette le départ de Christian KLEINERT, mais le remercie au nom du

bureau pour son soutien et son travail formidable, notamment pendant la pérennisation du secrétariat. Christian KLEINERT restera lié au Conseil Rhénan par son nouveau poste dans l'administration du Landtag du Bade-Wurtemberg. A partir du 01.08.2024, la coordination du secrétariat permanent sera assurée par Amélie FLEURY. **Christian KLEINERT** remercie pour la collaboration avec le Conseil Rhénan et se réjouit de la poursuivre dans le cadre de sa nouvelle fonction.

Brigitte TORLOTING rappelle que la Région Grand Est et les Länder de Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre se sont mis d'accord pour reconnaître le Pass Jeune dans ces pays ainsi que le *Deutschlandticket* dans la Région Grand Est pendant les mois de juillet et août pour les moins de 28 ans. Elle salue cette initiative car elle permet aux jeunes de faire des échanges.

Béa BIBER conclut en informant que le réseau trinational de femmes se réjouit d'accueillir de nouvelles recrues. Elle attire également l'attention sur la manifestation « Femmes et finances » organisée par le réseau trinational de femmes.

Pour terminer, elle invite toutes les personnes présentes à se servir dans les goodie-bags qui contiennent des produits régionaux d'Argovie. Elle remercie toutes les personnes présentes et les invite à partager le repas de midi. Elle remercie tous les membres pour leur engagement dans les commissions, qui constituent le cœur du travail du Conseil Rhénan. Elle indique ensuite qu'une photo de groupe sera prise en commun et que le banc sera inauguré après le déjeuner.

Annexes

Prises de position

Résolutions

Présentations

EXEMPLE